



PHOTO DR

FACE À LA DÉSERTIFICATION ET AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

ALGÉRIE : LE BARRAGE VERT... UNE RELANCE

Par Nassima Oulebsir
noulebsir@elwatan.com

C'est l'un des plus ambitieux projets agro-écologiques de l'Algérie des années 1970 : le barrage vert. Si à son lancement l'objectif était essentiellement de stopper l'avancée du désert vers le nord en créant une véritable barrière de verdure de 1500 Km, aujourd'hui, à sa relance, il est plutôt conçu comme un projet écologique mais surtout économique avec une amélioration de la résilience des chaînes de valeur des petits agriculteurs et des pasteurs et de lutte contre la pauvreté. Point et zoom sur l'avancement d'une relance qui a tiré des leçons des erreurs du passé avec la direction générale des forêts (DGF).

La sauvegarde et la promotion des espaces steppiques, espace essentiel du pastoralisme algérien, sont des priorités nationales, inscrites dans la politique du secteur à travers la stratégie de lutte contre la désertification et d'adaptation au changement climatique. En tirant les leçons du passé et en prenant en considération les besoins de développement actuels des régions arides et semi-arides, la reprise du barrage vert n'a pas été conçue comme un mur d'arbre entre le Sahara et le nord du pays, mais plutôt comme un ensemble d'actions et d'interventions multisectorielles de conservation, de protection et de développement des ressources naturelles, d'amélioration de la résilience des chaînes de valeur des petits agriculteurs et des pasteurs et de lutte contre la pauvreté, un développement tenant compte du changement climatique actuel et futur. Car, faut-il le souligner, dans le passé, il y a eu la monoculture à base d'une seule espèce qui, par la suite, a causé des dégâts répétitifs suite aux attaques de la chenille processionnaire. Une démarche considérée comme une erreur qu'aujourd'hui, selon les spécialistes faut à tout prix l'éviter. Il faut aussi, selon toujours des spécialistes, reboiser pour relancer une économie verte en plantant des arbres utiles pour les habitants de la steppe, éradiquer la pauvreté et booster une agriculture à moindre coût (arbres fruitiers rustiques). Un impact socio-économique positif

doit être perçu à travers ce projet, en impliquant les populations riveraines. La DGF affirme que lors de cette relance c'est le Groupe Génie rural (GGR) qui s'occupera de la plantation des arbres. Cette fois-ci le Jujubier, le Caroubier et l'Alfa sont entre autres les espèces choisies et ce selon les régions. Selon la direction générale des forêts, la mise en œuvre du Plan d'action de réhabilitation, d'extension et de développement du barrage vert qui est de 4,7 millions d'hectares englobant 13 wilayas du pays, se fera sous forme de projet de développement par localité, pour la période de 2022-2030 pour un montant à solliciter de 17 milliards de dinars par an. Par détail : une réhabilitation des plantations sur une superficie de 216 472 ha ; extension forestière et dunaire sur une superficie de 287 756 ha ; réalisation de Bandes routières vertes sur 26 780 ha ; extension agro-pastorale sur une superficie de 1 924 620 ha ; études d'aménagement et de développement forestier sur une superficie de 354 000 ha ; classement de 4 espaces fragiles en aire protégées sur une superficie de 335 70 ha et élaboration de 5 plans de gestion pour des zones humides classées Ramsar occupant 663035ha. Mais avant cela, d'ici trois ans, une partie du barrage vert le reboisement doit se terminer dans 8 wilayas, 116 communes et 236 localités.

HISTORIQUE

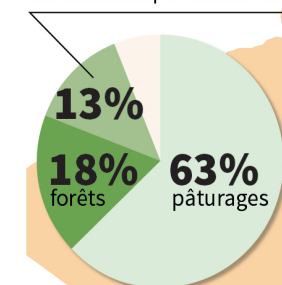
Ce projet est de grande envergure et de notoriété internationale, et leader des habitants de la steppe, éradiquer la pauvreté et booster une agriculture à moindre coût (arbres fruitiers rustiques). Ou l'idée a été « copiée » en 2007 par l'union africaine pour la mise en place

de l'initiative de la grande muraille verte pour le Sahara et le Sahel allant de Dakar à Djibouti sur plus de 7000km ou l'Algérie est membre du comité de pilotage de l'initiative. D'ailleurs les barrages et murailles vertes, ont été en détails cités dans le chapitre de désertification dans le rapport spécial du GIEC (Intergovernmental Panel on Climate Change) sur les changements climatiques et terre. Un rapport dont Fatima Driouech, professeur associé à l'université de polytechnique Mohamed V au Maroc a détaillé dans son intervention. Elle intervenait lors de l'atelier Africa 21 tenu durant 3 jours à partir du 21 septembre dernier sur les Préventions des risques de catastrophes et changement climatique au Maghreb. Le barrage vert Algérien s'étend sur 3 millions d'hectares, produit de sa largeur théorique moyenne de 20 kilomètres et de sa longueur, calée entre les extrémités frontalières, de 1 500 km. Sa superficie réelle est de 3 698 558,79 ha, assise sur l'Atlas Saharien, qui constitue un véritable obstacle physique entre la partie septentrionale du territoire, aux potentialités agronomiques et forestières avérées et l'immensité désertique du grand Sahara, au sud. L'essentiel de l'aire de l'ouvrage se trouve, ainsi, sur le grand domaine de la steppe ou on enregistre une riche biodiversité notamment la présence de l'Alfa sur six wilayas du barrage vert avec une superficie de 3,4 millions ha, soit 90% de la superficie totale de l'alfa. Toutefois, selon la direction générale des forêts qui supervise essentiellement ce barrage, affirme que la majeure partie du territoire algérien a un climat aride ou semi-aride et est particulièrement touchée par la déserti-

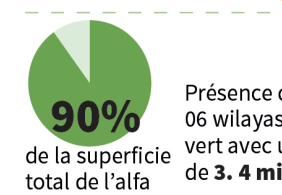
Le barrage vert, initié pour la reconstitution du couvert végétal. Il a été institué par la décision du 23 juin 1970 (JO-65) relative à la création du premier périmètre de reboisement de Moudjebara dans la wilaya de Djelfa.

La majeure partie des terres occupées dans la région du barrage vert sont :

agriculture (cultures annuelles et permanentes)



57,3% de la pulation nomade algérienne sont concentrée dans les régions/zones du barrage vert



43 millions de dollars montant du financement sollicité auprès de la FAO pour l'Amélioration de la résilience au changement climatique dans les zones de forêt sèche et steppiques du barrage vert algérien»

Relance du barrage vert

Réhabilitation des plantations dunaires sur une superficie de **216 472 ha**

Réalisation de Bandes routières vertes sur **26 780 ha**

Etudes d'aménagement et de développement forestier sur une superficie de **354 000 ha**

Elaboration de 5 plans de gestion pour des zones humides classées Ramsar occupant **663035 ha**

Pour un montant de **1 819 109 007 DA**, ne partie du barrage vert est prise en charge dans le contrat programme confié au GGR dans le cadre du gré à gré simple ; qui touchera **8 wilayas, 116 communes et 236 localités** (2020-2023)

Reboisement pour un montant de **3,8 milliards DA** dont près de **813 millions DA** pour les zones du barrage vert et qui touchera 08 wilayas, 46 communes et 80 localités (2020-2025)

Des projets de développement des zones du barrage vert et des oasis pour un montant à solliciter de **2 milliards DA**

En 2016, la direction générale des Forêts a réceptionné une étude de réhabilitation et d'extension du barrage vert, sur plus de **4,7 millions d'hectares**, élaborée par le BNEDER.

Extension forestière et dunaire sur une superficie de **287 756 ha**

Extension agro-pastorale sur une superficie de **1 924 620 ha**

Etudes pour le classement de 4 espaces fragiles en aire protégées sur une superficie de **335 70 ha**

un système de suivi évaluation, un système d'information complet, intégré et sécurisé à travers un réseau national permettant une interopérabilité multiplateforme

fication et la dégradation des sols les régions de steppes, où se situe la zone du barrage vert, couvrent 32 millions d'hectares (9% de la superficie totale de l'Algérie), avec environ 20 millions d'hectares de steppes et 12 millions d'hectares de zones présahariennes. Ces zones abritent des terres pastorales situées derrière des systèmes agricoles mixtes de zones arides et sont particulièrement sensibles à la désertification, qui a été aggravée par le changement climatique. La majeure partie des terres occupées dans la région du barrage vert sont des pâturages (63%), suivis des forêts (18%) et de l'agriculture (cultures annuelles et permanentes) (16%).

RISQUES

Ces changements climatiques dans la région du barrage vert en Algérie entraîneront non seulement un risque accru de stress hydrique et de dégradation des sols, mais aussi des conflits socio-économiques dus à une pression sur les ressources naturelles, avec des risques accrus pour les cultures stratégiques, ainsi que pour le pastoralisme, puisque les régions/zones du barrage vert concentrent 57,3% de la population nomade algérienne. Ce qui engendre ainsi plusieurs impacts. D'abord sur le plan « agriculture ». On

assiste à une modification du calendrier agricole traditionnel et raccourcissement du cycle végétatif, ainsi qu'une diminution de la production agricole moyenne, en particulier des cultures sèches et de certaines cultures consommant de l'eau. Principalement, la production agricole pourrait connaître une réduction du rendement en grains de 6 à 14% d'ici 2030. Puis sur le plan de ressources hydrique avec la réduction du ruissellement et de l'infiltration entrainera une réduction de l'offre de barrages et des régimes d'assèchement des oueds, ce qui réduira la disponibilité des eaux de surface et souterraines. Vient en troisième lieux : les forêts avec la dégradation et la disparition de certaines espèces de plantes ainsi que la diminution de la biodiversité en raison du stress climatique accru et de la fréquence étalée des vagues de chaleur et de sécheresse entraînant une augmentation de la fréquence des incendies. Et enfin : le sol avec l'augmentation de l'érosion et de la salinité du sol en raison de l'évaporation accrue et du temps écoulé entre les périodes de pluie et de sécheresse. L'érosion réduit également la couverture végétale par des pertes de sol d'environ 150 à 300 t / ha / an dans les steppes défrichées. **N. O.**

■ De 2010 à 2014, près de 11.600 ha en forestier, 5.500ha en fourrager et pastorale et la plantation de plus de 7.100ha en fruitier a été plantés pour protéger le sol contre l'érosion hydrique et éolienne. Mise aussi en défens de plus de 30.000ha permettant d'améliorer l'offre fourragère pour satisfaire les besoins du cheptel existant.

■ 330 unités de mobilisation de l'eau ont été réalisés et 1.900 km d'aménagement et d'ouverture de piste agricoles et rurales. Plus de 27.000unités d'élevage ont été distribuées. Pour faire face au problème d'ensablement plus de 1.400 ha de dunes ont été fixées et plus de 1.700 ha de plantation de brise vent et d'alignement ont été réalisées.

■ A l'échelle Internationale, notre pays a préposé un projet via la FAO, intitulé « Amélioration de la résilience au changement climatique dans les zones de forêt sèche et steppiques du barrage vert algérien », pour un financement du Fonds vert climat sollicitant un montant de 43 millions de dollars.